

L'Orchestre

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE ET LES CHEVALIERS DE COLOMB PRÉSENTENT

La Soirée Excellence

ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Cet événement annuel présente les 30 meilleurs interprètes de l'École de musique. Des pianos, guitares, violons, flûtes, clarinettes, saxophones et voix jouent des oeuvres de Mozart, Bach, Telemann, Haydn, Scarlatti, Couperin, Kabalevsky et autres petites surprises. Enveloppés par un décor et des éclairages conçus spécialement pour ce concert, ces jeunes artistes offriront des moments musicaux tout à fait succulents! De plus, nous sommes très gâtés car cette soirée sera animée par M. Roger Bourassa. Lors de ce concert, les prix *Le Musicien d'Or*, *La Procure de Musique*, *Musique Garnier* et *Richard Compagnino* seront remis aux gagnants du concours des Matières Théoriques. À sa première édition, ce Concours veut encourager l'apprentissage des matières théoriques dans le but de former des musiciens complets.

Pour cette première édition de *La Soirée Excellence*, la Banque Nationale de L'Ancienne-Lorette, les Chevaliers de Colomb de L'Ancienne-Lorette et la Ville de L'Ancienne-Lorette offriront chacun une bourse aux trois meilleurs interprètes de l'École de musique.

Vendus au coût de 5 \$ et de 10 \$, les billets sont disponibles au Supermarché Provigo J.A. Drolet, chez les Chevaliers de Colomb, à la bibliothèque Marie-Victorin, au service des Loisirs et à l'École de musique de L'Ancienne-Lorette. Le samedi 13 mai 1995, 19 h 30, salle Chaumonot du Centre Communautaire des Chevaliers de Colomb de L'Ancienne-Lorette: un événement significatif pour la formation culturelle de nos jeunes!



L'ANCIENNE-LORETTE

- Expo environnement 1995 page 3
- Spectacle annuel Temps-Danse page 3
- Expo-Photos page 3
- Concert-Spectacle page 3



L'ANCIENNE-LORETTE

- Vente à l'enchère page 2
- Concours artistique page 5
- Concours d'embellissement page 5
- Vélo-fête page 7



L'ANCIENNE-LORETTE

Mardi 9 mai à 20 h 00
Le lundi 22 mai, les bureaux municipaux seront fermés en raison de la fête de Dollard.

ÉTATS FINANCIERS 1994

Lors de sa dernière séance régulière, le Conseil municipal a déposé les états financiers de la Ville de L'Ancienne-Lorette pour l'année 1994. Pour une onzième année consécutive, la santé financière de notre ville s'est améliorée encore une fois comme vous pourrez le constater à partir des éléments suivants.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'augmentation de taxes en 1994:

- la dette municipale a été réduite d'un peu plus de un million de dollars pour atteindre 4,7 millions alors qu'elle était de 14,5 millions, il y a onze ans, en 1983.

- encore cette année, la Ville termine son exercice financier avec un surplus budgétaire de 1,6 million qui servira à financer, c'est-à-dire payer comptant, nos immobilisations pour 1995.

C'est donc dire que notre politique de faire plus avec moins et de vivre selon nos moyens, sans s'endetter, donne de bons résultats. C'est pourquoi nous poursuivrons dans cette direction en 1995.

D'OÙ VIENT CE SURPLUS BUDGÉTAIRE ?

Essentiellement, le surplus budgétaire provient de deux sources majeures, à savoir:

- des revenus supérieurs aux prévisions;
- des dépenses moindres que prévues.

LES REVENUS

- Les nouvelles constructions résidentielles et commerciales ont généré plus que prévu: 50 000 \$
- Les ventes de maisons usagées et de commerces ont rapporté plus que prévu en droits de mutations immobilières: 140 000 \$
- L'augmentation des taux d'intérêt a bénéficié à la Ville en générant des revenus additionnels: 130 000 \$
- Les intérêts sur les arérages de taxes ont rapporté plus que budgété, soit: 30 000 \$

Ce revenu indique cependant que certains résidents ont des problèmes financiers sérieux qui doivent nous inciter à respecter leur capacité de payer.

La Ville a été forcée d'abandonner son service ambulancier de sorte que la vente de l'ambulance et du permis a rapporté:

- Diverses subventions reçues totalisent: 75 000 \$
- Par conséquent, les revenus ont été supérieurs aux prévisions d'environ: 60 000 \$

485 000 \$

LES DÉPENSES (ÉCONOMIES)

Sur l'ensemble des services administratifs, gestion financière, greffe, direction générale, Le Loretain, etc.:

À la sécurité publique, essentiellement dû à l'application de la Loi 102 aux policiers: 250 000 \$

Économies au niveau du déneigement, des dépenses énergétiques et de la quote-part de la STCUQ: 65 000 \$

Économies réalisées pour le ramassage des déchets: 103 000 \$

Réduction de dépenses en loisir, dont principalement la gestion des restaurants par le secteur privé: 80 000 \$

Du poste "immobilisations à même les revenus", n'ont pas été dépensés: 90 000 \$

Diverses autres économies ont été réalisées en cours d'année, dont les frais de financement, l'entretien de la machinerie, etc... Le résultat, un grand total de 845 000 \$ d'économies sur les prévisions des dépenses de 1994. A cette somme s'ajoute la récupération d'engagements financiers antérieurs tels, honoraires professionnels, pour lesquels une réserve de 286 000 \$ avait été faite et qui ont été abandonnés en cours d'année, ce qui porte le surplus à 1,6 million de dollars. En résumé, 1994 a été une bonne année qui a permis à la Ville de L'Ancienne-Lorette de débiter 1995 avec une marge de manoeuvre intéressante.

Le Maire,
Émile Lorranger

Wente à l'enchère

Le samedi 27 mai 1995, à 10 h 00, la Ville de L'Ancienne-Lorette tiendra une vente à l'enchère au service des Travaux publics, situé au 1400 rue des Pins ouest, à L'Ancienne-Lorette.

Les personnes intéressées par cette vente pourront examiner les objets à vendre (bicyclettes, équipement de bureau, outils, etc.) à compter de 9 heures, le même jour.

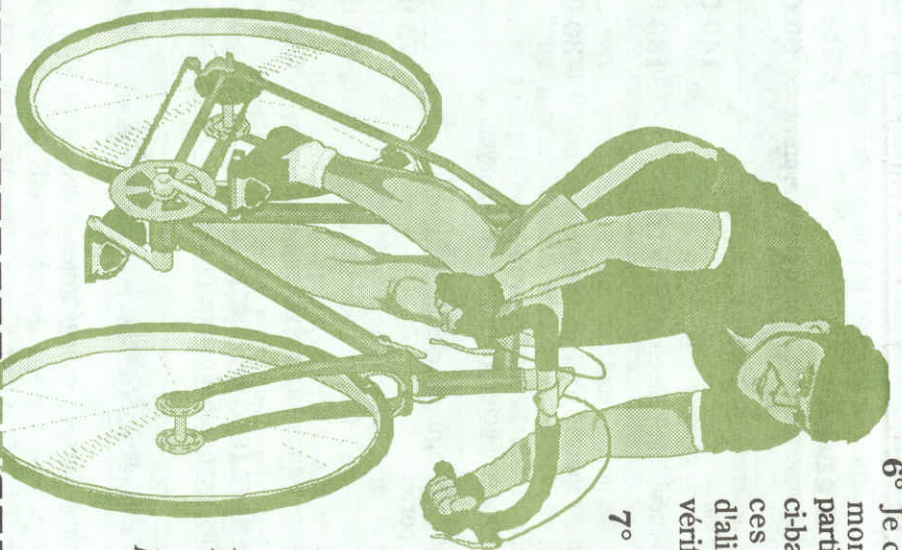
Veuillez noter que le paiement doit être fait en argent comptant seulement.

L'ÉTÉ REVIENT

Mon vélo, j'y tiens et j'en prends soin!

En vélo, comme en auto, c'est pareil, je dois:

- 1° Faire une bonne vérification mécanique avant de prendre la route.
- 2° Je revise les règles de sécurité et je porte un casque.
- 3° Comme les automobilistes, je respecte en tout temps la signalisation.
- 4° Pour prévenir le vol de mon vélo, je l'attache à un objet fixe à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas.
- 5° Je burine un numéro d'identification personnelle. (Des burins sont disponibles, sans frais, au service de Police)



6° Je conserve la description de mon vélo en complétant la partie détachable du coupon ci-bas. La Police a besoin de ces renseignements afin d'alimenter l'ordinateur pour vérification (en cas de vol).

7° Je surveille les gens suspects qui rôdent près des cours d'école ou dans mon secteur.

8° J'informe la Police lorsque des gens en camionnette semblent vouloir s'intéresser un peu trop à nos bicyclettes.

Merci et bonne route!

Benoît Moisan, constable

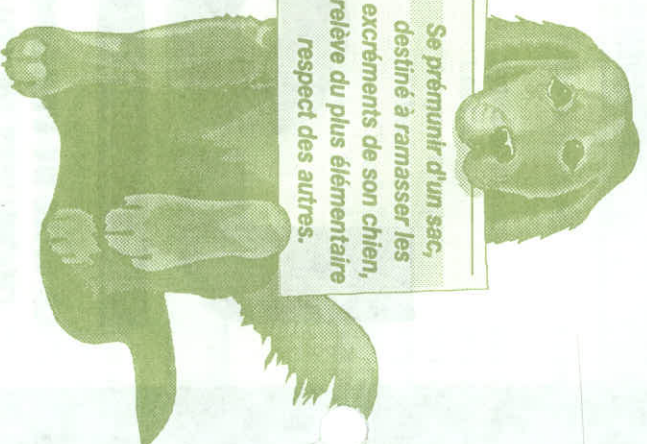
Marque Modèle Garçon/Fille Hauteur Couleur N° de série et détails

2

Ce que tout bon gardien de chien doit savoir

Nul doute que la garde d'un chien procure à ses maîtres de multiples satisfactions; cependant, elle comporte aussi ses exigences, surtout lorsqu'on habite en milieu urbain.

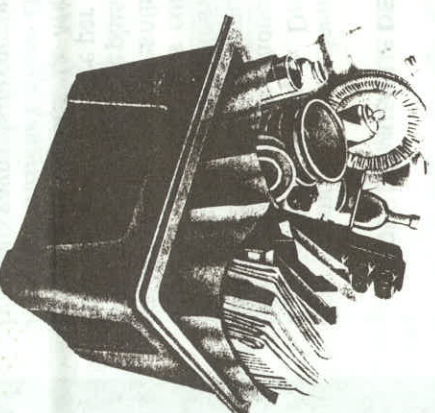
Souvent, des citoyens se plaignent à l'hôtel de ville du manque de civisme de certains propriétaires de chien qui promènent leur toutou sur les trottoirs, les rues et parcs de la ville sans égard à leur concitoyens et concitoyennes.



Se prémunir d'un sac, destiné à ramasser les excréments de son chien, relève du plus élémentaire respect des autres.

Wécupérer, c'est payant!

Dans un contexte de réduction des dépenses, il va de soi que les administrateurs municipaux se penchent sur les sommes affectées à l'enlèvement et à la destruction des déchets. En 1994, il en a coûté 1 179 429 \$ à la ville de L'Ancienne-Lorette; cette année, avec un contrat de cueillette des matériaux recyclables plus avantageux, le Conseil espère, grâce aussi à la collaboration de tous les citoyens et citoyennes, réduire substantiellement cette dépense tout comme ce fut le cas l'an dernier.



UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS COMMENCE À LA MAISON: EN RÉCUPÉRANT, TOUTE LA COLLECTIVITÉ Y GAGNE!

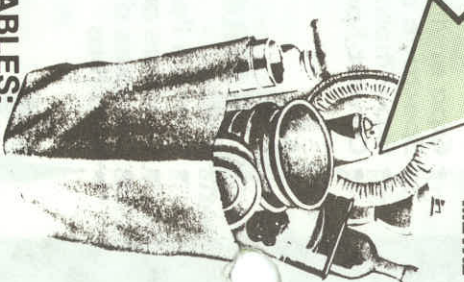
BIEN SÉPARER LES PAPIERS ET CARTONS DES CONTENANTS DE PLASTIQUE-VERRE-MÉTAL

SACS DE PAPIER

PAPIERS
CARTONS
FIBRES



CONTENANTS
PLASTIQUE
VERRE
MÉTAL



NE SONT PAS RÉCUPÉRABLES:

Les sacs et pellicules de plastique, les jouets, le styro-mousse (foam), les morceaux de métal, de plastique ou de bois, les contenants de lait, les restes de table, le papier d'aluminium...